**Objet : Situation du GRETA Limousin**

Monsieur le Sénateur/Député de la … ,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation du GRETA de l’académie de Limoges. En effet la crise de la COVID a un impact direct sur sa situation financière. La plupart des actions de formation n’ont pas pu être réalisées et la crise sanitaire pèse lourdement sur les taux de réalisation et de remplissage de celles-ci.

Il est à noter que le GRETA ne bénéficie pas des mesures prises par le gouvernement pour accompagner la crise sanitaire. Cette structure ne peut pas prétendre au chômage partiel contrairement aux acteurs privés. Nous considérons qu’une concurrence déloyale résulte de cette absence de compensation.

Le GRETA a sollicité auprès de la DGESCO une subvention exceptionnelle ainsi qu’une avance de trésorerie afin de faire face à cette période de crise et lui éviter ainsi de creuser son déficit. La DGESCO a accepté une avance de trésorerie de 540000 € ce qui représente l’équivalent d’un mois de charges salariales. Cette avance est remboursable à compter de ce début d’année civile.

Un nouveau reconfinement aurait des conséquences catastrophiques pour le GRETA et les personnels (150,9 Equivalents Temps Plein, ce qui représente 530 personnels) qui ne pourraient pas être payés.

Je vous demande d’intervenir auprès des membres du Gouvernement.

Des solutions devront être prises rapidement pour maintenir l’existence de cette structure à défaut nous nous dirigerons vers un véritable plan social.

Veuillez recevoir, Monsieur le Sénateur/Député, l’assurance de mon engagement fort auprès de la défense du service public de l’Éducation nationale.